

COMMUNE DE GRÉZIEU-LA-VARENNE

ARRÊTÉ N° PM199/2024

OBJET : Règlementation de stationnement
Container et espace stockage
Parking salle Eugène Catalan

Le MAIRE de la commune de GRÉZIEU-LA-VARENNE (Rhône),

VU le code pénal et notamment l'article R610-5 ;

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2212-1, L 2212-2, L2212-5 ;

VU le code de la route ;

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière approuvée par l'arrêté interministériel du 24/11/1967 du ministre de l'intérieur et du ministre de l'équipement et du logement et modifiée par les textes subséquents ;

CONSIDÉRANT la demande de la société BLANCHARD ET BLAZQUEZ en date du 26 novembre 2024 pour installer un container et une zone de stockage sur le parking de la salle Eugène Catalan à l'occasion de ses travaux dans la salle Eugène CATALON ;

CONSIDÉRANT qu'il importe de réglementer le stationnement afin d'assurer la sécurité des usagers et des ouvriers ;

CONSIDÉRANT que le secteur en cause est sur un parking communal ;

A R R Ê T É

ARTICLE 1 : La société BLANCHARD & BLAZQUEZ est autorisée à installer un container de 15 m² et un espace de stockage de 31.5 m² sur le parking de la salle Eugène Catalan du lundi 16 décembre 2024 au vendredi 10 janvier 2025, lors des travaux dans la salle Eugène CATALON.

ARTICLE 2 : Le stationnement des véhicules sera interdit sur les 8 places le long du parc relais à côté des box à vélo du lundi 16 décembre 2024 au vendredi 10 janvier 2025.

ARTICLE 3 : Durant cette période, le stationnement des véhicules, sur ces 8 places, sera uniquement autorisé pour le container et l'aire de stockage de la société BLANCHARD & BLAZQUEZ.

ARTICLE 4 : Une signalisation appropriée sera installée par le demandeur afin de matérialiser le secteur.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera publié et affiché aux abords immédiats de l'emplacement réservé 48 heures avant le début de l'installation.

ARTICLE 6 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- la brigade de gendarmerie de VAUGNERAY,
- la police municipale de GRÉZIEU-LA-VARENNE,
- la société BLANCHARD & BLAZQUEZ.

Fait à GRÉZIEU-LA-VARENNE le 28 novembre 2024

Bernard ROMIER, Maire

Acte publié le

04 DEC. 2024

